



# Fonds d'opportunités de crédit alternatif Ninepoint

*États financiers annuels*

31 décembre  
2020













# Fonds d'opportunités de crédit alternatif Ninepoint

## États des variations de l'actif net attribuable au porteur de parts rachetables *suite*

(en dollars canadiens, sauf les montants par part)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et la période du 8 novembre 2019 au 31 décembre 2019

|  | 2020   | 2019   |
|--|--------|--------|
|  | \$     | \$     |
| <b>Parts, à l'ouverture de la période</b>        |        |        |
| Série F  | 15 000 | –      |
|  | 15 000 | –      |
| <b>Opérations sur parts rachetables (note 3)</b> |        |        |
| Émission de parts rachetables                    |        |        |
| Série F  | –      | 15 000 |
| Rachat de parts rachetables                      |        |        |
| Série F  | –      | –      |
|  | –      | 15 000 |
| <b>Parts, à la clôture de la période</b>         |        |        |
| Série F  | 15 000 | 15 000 |
|  | 15 000 | 15 000 |

Se reporter aux notes ci-jointes, qui font partie intégrante des présents états financiers.



## Fonds d'opportunités de crédit alternatif Ninepoint

---

### Tableaux des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et la période du 8 novembre 2019 au 31 décembre 2019

|  | 2020           | 2019    |
|--|----------------|---------|
|  | \$             | \$      |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                      |                |         |
| Produit de l'émission de parts rachetables                                       | –              | 150 000 |
| Rachat de parts rachetables  | –              | –       |
| <b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b> | –              | 150 000 |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie                                 | –              | 150 000 |
| Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période                          | <b>150 000</b> | –       |
| <b>Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période</b>                    | <b>150 000</b> | 150 000 |

Se reporter aux notes ci-jointes, qui font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds d'opportunités de crédit alternatif Ninepoint

## Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

---

### 1. Création du Fonds

Le Fonds d'opportunités de crédit alternatif Ninepoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable établie en vertu des lois de la province de l'Ontario par une déclaration de fiducie modifiée et retraitée datée du 16 avril 2018, ainsi que par l'annexe A modifiée et retraitée qui s'y rattache datée du 8 novembre 2019. Ninepoint Partners LP, agissant par l'intermédiaire de son commandité, Ninepoint Partners GP Inc., est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds (le « gestionnaire »). L'adresse du siège social est le 200, rue Bay, Toronto (Ontario).

Le Fonds compte plusieurs séries et il a été autorisé à émettre cinq série de parts : série A, série D, série F, série I et série QF. Les éléments qui différencient les séries de parts sont les critères d'admissibilité, la structure de frais et les frais d'administration associés à chacune d'elles.

Les états de la situation financière du Fonds sont en date des 31 décembre 2020 et 2019. Les états des variations de l'actif net attribuable au porteur de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie du Fonds visent l'exercice clos le 31 décembre 2020 et la période allant du 8 novembre 2019 au 31 décembre 2019. Au 31 décembre 2020, le Fonds n'était pas encore en activité.

Le gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 26 mars 2021.

### 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées aux fins de l'établissement des états financiers sont présentées ci-après.

#### *Base d'établissement*

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et comprennent des estimations et des hypothèses faites par la direction qui pourraient influencer sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits, des charges et des montants des variations de l'actif net présentés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie comprend les fonds en dépôt auprès d'une institution financière canadienne et est présentée à la juste valeur.

#### *Instruments financiers*

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les achats normalisés ou ventes normalisées d'actifs financiers sont comptabilisés à leur date de transaction.

#### *Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation*

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

#### *Gestion du capital*

Le capital du Fonds est représenté par l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative courante par part de chaque série au gré du détenteur de parts. Les porteurs de parts ont le droit de recevoir des distributions lorsqu'ils détiennent des parts d'un Fonds à la date de clôture des registres pour la distribution. Le gestionnaire gère les actifs du portefeuille du Fonds conformément à son objectif de placement, dont la gestion de ses liquidités afin de financer les rachats prévus.

# Fonds d'opportunités de crédit alternatif Ninepoint

## Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

---

### 3. Parts émises

Le 8 novembre 2019, 15 000 parts de série F ont été émises au gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10 \$ par part. En date des présentes, les parts de série F émises s'élevaient toujours à 15 000 parts. Ces parts du Fonds ne peuvent pas être rachetées à moins qu'une souscription additionnelle d'au moins 500 000 \$ ait été investie dans le Fonds par d'autres investisseurs.

### 4. Transactions entre parties liées

#### *Placement du gestionnaire dans le Fonds*

À la date des présentes, afin de constituer le Fonds, le gestionnaire a fourni un montant de 150 000 \$ en contrepartie de parts de série F du Fonds.

#### *Frais de gestion et charges d'exploitation*

Le gestionnaire est responsable de l'exploitation des activités courantes du Fonds. Le Fonds paie des frais de gestion annuels au gestionnaire pour régler les charges liées à la gestion. Ces frais de gestion sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont payés le dernier jour ouvrable de chaque mois en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Ces frais sont différents pour chaque série de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire représentent 1,30 % pour les parts de série A; 0,80 % pour les parts de série F; 0,70 % pour les parts de série QF et 1,05 % pour les parts de série D. Les frais de gestion pour les parts de série I du Fonds sont négociés par l'investisseur et peuvent être payés directement par ce dernier. Ces frais ne dépassent pas les frais de gestion attribuables aux parts de série A du Fonds.

Le Fonds verse au gestionnaire une rémunération incitative trimestrielle, assujettie aux taxes applicables, dont la TVH, correspondant à un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne des séries pertinentes du Fonds. Le pourcentage correspondra à 10 % de l'excédent du rendement de la valeur liquidative par part des séries pertinentes du premier jour ouvrable du trimestre civil (ou à compter de la date d'établissement pour toute série établie à une date autre qu'au début du trimestre) au dernier jour ouvrable du trimestre civil sur la valeur sommet par part de ces séries. La valeur liquidative comprend toutes les charges et est calculée avant la distribution du bénéfice et des gains en capital. La rémunération incitative est calculée et cumulée quotidiennement et versée trimestriellement selon le trimestre civil.

Pour chaque série du Fonds, la « valeur sommet » représente le montant le plus élevé entre i) la valeur liquidative initiale par part et ii) la valeur liquidative à la fin du trimestre civil le plus récent pour lequel une rémunération incitative a été versée compte tenu de toutes les distributions et du paiement de toute rémunération incitative pour un tel trimestre, majorée de 1 % pour la même période (ou de 4 % sur une base annuelle) (le « taux critique de rentabilité »). Si la performance d'une série donnée de parts du Fonds au cours d'un trimestre civil est négative, ce rendement négatif sera ajouté à la valeur sommet du trimestre civil suivant pour cette série de parts. Si la performance d'une série donnée de parts au cours d'un trimestre civil est positive, mais inférieure au taux critique de rentabilité, la valeur sommet du trimestre civil suivant correspondra à la valeur liquidative de clôture du trimestre civil précédent par part pour cette série donnée.

Si toute part du Fonds est rachetée avant la fin du trimestre civil, une rémunération incitative sera payable à la date de rachat pertinente pour chaque part, comme si la date de rachat correspondait à la fin du trimestre civil, de la manière décrite plus haut.

# Fonds d'opportunités de crédit alternatif Ninepoint

## Notes afférentes aux états financiers

*Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020*

---

Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, autres que les frais de publicité et les frais associés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, les primes d'assurances pour le CEI et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, de fiduciaire et de dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes (y compris les frais généraux du gestionnaire liés au fonctionnement courant du Fonds, comme les salaires des employés, le loyer et les services publics), les frais de service aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges d'exploitation et autres coûts du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH. Chaque série de parts du Fonds est responsable de sa quote-part des charges d'exploitation du Fonds en plus des frais que le Fonds engage à lui seul.

---

## Renseignements sur l'entreprise

### **Adresse du siège social**

Ninepoint Partners LP  
Royal Bank Plaza, South Tower  
200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27  
Toronto (Ontario) M5J 2J1  
Téléphone : 416-362-7172  
Sans frais : 1-888-362-7172  
Télécopieur : 416-628-2397  
Courriel : [invest@ninepoint.com](mailto:invest@ninepoint.com)  
Pour obtenir plus de renseignements, visitez  
notre site à l'adresse : [www.ninepoint.com](http://www.ninepoint.com)

### **Auditeurs**

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Bay Adelaide Centre  
333, rue Bay  
Bureau 4600  
Toronto (Ontario) M5H 2S5

### **Conseillers juridiques**

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L.  
Bay Adelaide Centre, Tour Est  
22, rue Adelaide Ouest  
Bureau 3400  
Toronto (Ontario) M5H 4E3